



Cartographie des dispositifs 2017

édito

Depuis 2003, la Fondation Médéric Alzheimer effectue des enquêtes nationales sur les dispositifs d'accueil et d'accompagnement des personnes ayant des troubles cognitifs et de leurs proches. Le précédent numéro de La Lettre de l'Observatoire a tiré les enseignements généraux de l'enquête de 2017 qui a porté sur près de 15300 structures. La présente lettre, à partir des mêmes données, présente une cartographie des disparités territoriales en retenant le département comme unité de référence. Elle propose une typologie des départements, regroupés en cinq familles présentant des caractéristiques communes en termes de taux d'équipement (France du Nord, couronne parisienne et métropoles du Sud, Paris, Sud de la France, France rurale).

La méthodologie qui a été retenue pour l'enquête de 2017 est la même que celle qui avait été appliquée en 2013. Elle permet d'apprécier les évolutions sur la période. Principal constat, la ventilation des cinq groupes de départements présentant des caractéristiques communes en termes de niveaux d'équipement témoigne d'une grande stabilité sur l'intervalle et n'évolue qu'à la marge. Au-delà des comparaisons entre territoires, cette enquête permet de constater que le renforcement global très significatif des équipements, apprécié d'un point de vue national et déjà mis en lumière dans notre précédente lettre, n'a pas contribué à réduire les écarts de taux d'équipement entre départements relevés en 2013. Les taux d'équipement ont globalement crû dans tous les départements mais les fortes disparités qui préexistaient entre les départements se sont maintenues dans les mêmes proportions dans la grande majorité des cas. L'augmentation des moyens, dont le déploiement est largement conditionné par le cadre décentralisé d'exercice des compétences en matière d'action sociale en direction des personnes âgées, n'a donc pas contribué à une harmonisation des situations entre les départements.

Cette lettre est complétée par un jeu de monographies régionales qui apportent des éléments utiles de comparaison entre régions et entre départements au niveau infra-régional. Compte tenu de leurs spécificités, les régions ultramarines n'ont pas été incluses dans le champ de cette analyse comparée mais ont toutefois donné lieu à des monographies, à l'exception de Mayotte, faute de données disponibles. ■

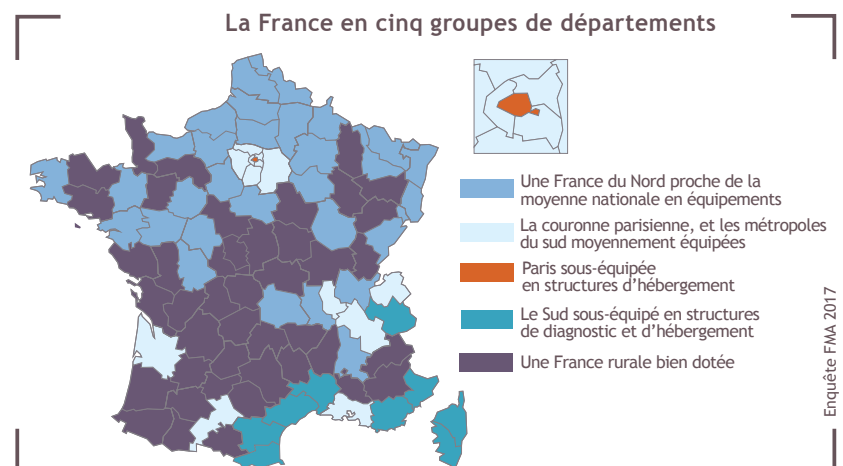
Hélène Jacquemont

chiffres-clés de l'enquête

- La moyenne nationale de la couverture en lieux de diagnostic est **9** pour 100000 personnes de 75 ans et plus (allant de **11** à Paris, **10** dans les départements urbanisés de la moitié nord à **6** dans le sud).
- Le taux d'équipement national en places d'accueils de jour Alzheimer est de **24** pour 10000 personnes de 75 ans et plus passant de **25** ou plus dans les départements urbanisés de la moitié nord, à Paris, dans le Sud et dans les zones rurales à **21** dans la couronne parisienne et les métropoles du Sud.
- Le taux d'équipement national en places d'hébergement médicalisé est de **103** pour 1000 personnes de 75 ans et plus (passant de **117** dans les départements ruraux à **49** à Paris).
- La moyenne nationale du taux d'équipement en places d'hébergement spécifiquement réservées aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer est de **13** pour 1000 personnes de 75 ans et plus (passant de **14** dans les départements urbanisés de la moitié nord et dans les zones rurales à **8** à Paris).
- Le taux d'équipement national en places de pôle d'activités et de soins adaptés (PASA) est de **35** pour 10000 personnes de 75 ans et plus (allant de **42** dans la France rurale à **9** dans la couronne parisienne et les métropoles du sud).

Une approche géographique des disparités départementales

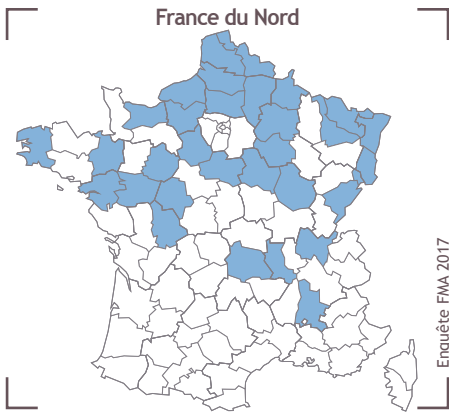
À partir des résultats de l'enquête nationale 2017 auprès des dispositifs de prise en charge et d'accompagnement des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer, une analyse multivariée a permis de construire une typologie de la France en cinq grands groupes de départements présentant des similitudes en termes de dispositifs et de caractéristiques socio-démographiques. ■



* Dans tout ce document le terme « maladie d'Alzheimer » doit être compris comme « maladie d'Alzheimer ou maladie apparentée ».



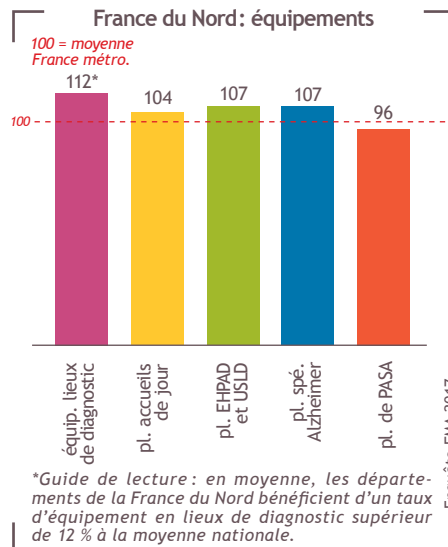
■ Une France du Nord proche de la moyenne nationale en équipements



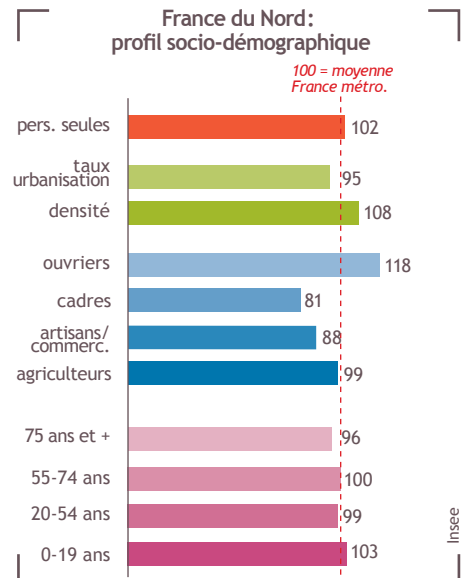
Les 31 départements de ce groupe représentent 37 % de la population métropolitaine française. Ils sont majoritairement situés dans la moitié nord de l'hexagone. Près de la moitié sont sièges d'une capitale régionale (Lille, Dijon, Rennes, Nantes, Rouen, Orléans et Strasbourg), et pratiquement tous les autres comportent un pôle urbain important. Concernant l'offre en établissements et services destinés aux personnes âgées et notamment aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et à leurs aidants, ce groupe de départements présente un

niveau d'équipement en lieux de diagnostic supérieur de 12 % à la moyenne nationale. Pour tous les autres dispositifs, les taux d'équipement se situent dans une fourchette de plus ou moins 10 % autour de la moyenne nationale.

Ce groupe de départements est plus densément peuplé que l'ensemble de la France métropolitaine. Il se caractérise par une



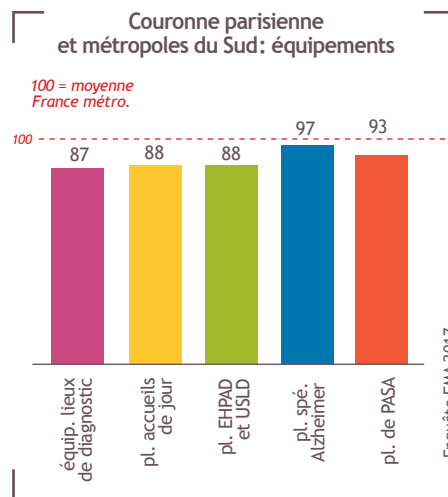
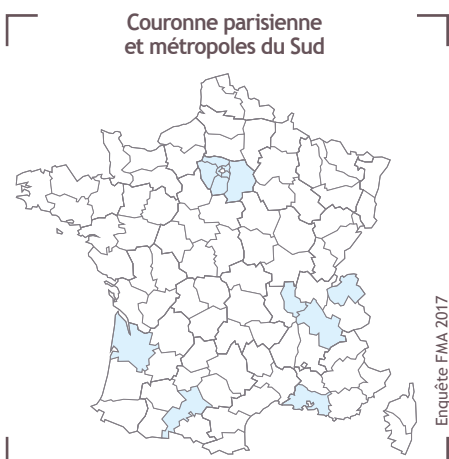
population plus jeune que celle du territoire métropolitain (proportion plus élevée de personnes de moins de 20 ans et plus faible de celles de 75 ans et plus). Sa population active comporte une part plus importante d'ouvriers et plus faible de cadres et d'artisans, commerçants et chefs d'entreprise que l'ensemble de la population française. ■



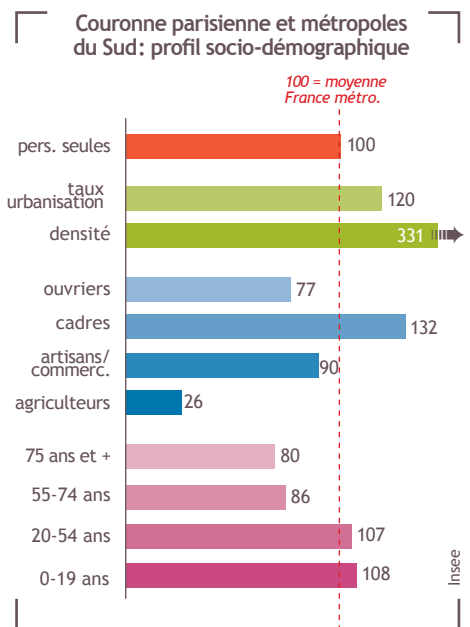
■ La couronne parisienne et les métropoles du Sud moyennement équipées

Ce groupe est constitué des sept départements de la couronne parisienne, de quatre départements comprenant une grande métropole de la moitié sud de la France (Gironde, Haute-Garonne, Bouches-du-Rhône et Rhône) et de deux autres départements rhône-alpins (Isère et Haute-Savoie). Il représente 29 % de la population de la France métropolitaine.

Les départements de ce groupe sont en moyenne moins dotés en dispositifs pour



personnes âgées et pour personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer. Ces taux d'équipement inférieurs à la moyenne nationale sont observés pour l'ensemble de l'offre médico-sociale : établissements d'hébergement non médicalisés et médicalisés, UHR, accueils de jour, lieux de diagnostic et structures proposant de l'aide aux aidants. Globalement, ce groupe de départements est plus densément peuplé que l'ensemble



de la France métropolitaine. Il se distingue par une population plus jeune (les moins de 55 ans sont surreprésentés) et une forte proportion de cadres. À l'inverse, les artisans, commerçants et chefs d'entreprise et les agriculteurs sont sous-représentés. ■

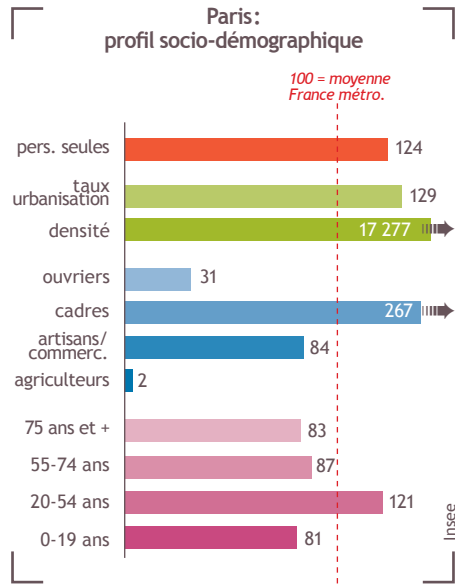
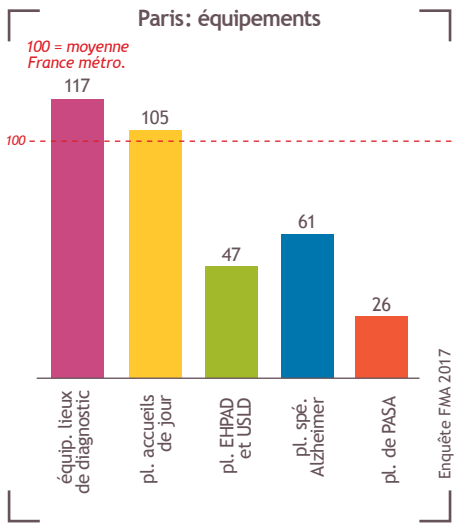
■ Paris sous-équipée en structures d'hébergement

En raison de son profil spécifique par rapport aux autres départements, au regard des indicateurs analysés, Paris constitue à elle seule le troisième groupe. Elle représente 3 % de la population de la France métropolitaine.

Si la capitale est sensiblement mieux dotée que la moyenne nationale en lieux de diagnostic mémoire et en accueils de jour,

elle est fortement sous-dotée pour tous les autres dispositifs.

Outre les valeurs maximales en matière de taux d'urbanisation et de densité, sa population se caractérise par une plus forte proportion des 20 à 54 ans alors que les autres classes d'âge sont sous-représen-

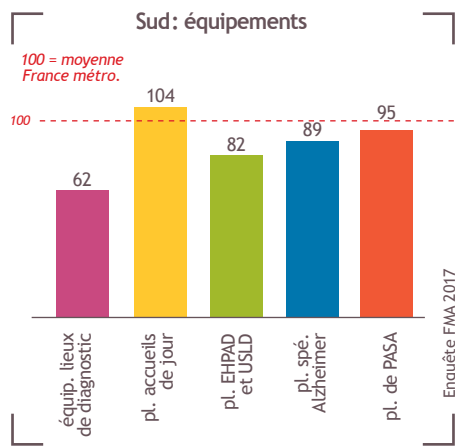


tées par rapport à la moyenne nationale. Dans la population active, les cadres sont nettement surreprésentés et les autres catégories sous-représentées: si les agriculteurs sont naturellement quasi-absents, la proportion d'ouvriers est nettement plus faible qu'au plan national. Les personnes âgées vivant à domicile et celles vivant seules sont plus représentées à Paris que dans la population métropolitaine. ■

■ Le Sud sous-équipé en structures de diagnostic et d'hébergement

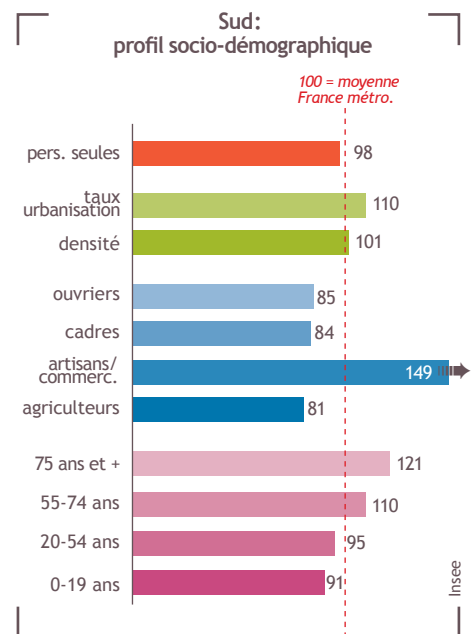
Le quatrième groupe est constitué par 9 départements situés dans le Sud de la France, notamment sur le pourtour méditerranéen, et représentant 9 % de la population métropolitaine.

En matière d'équipements, les départements de ce groupe sont moins pourvus que la moyenne nationale en places d'hébergement (non médicalisées, médicalisées et dédiées aux malades Alzheimer) et surtout en lieux de diagnostic mémoire et en lieux d'informa-



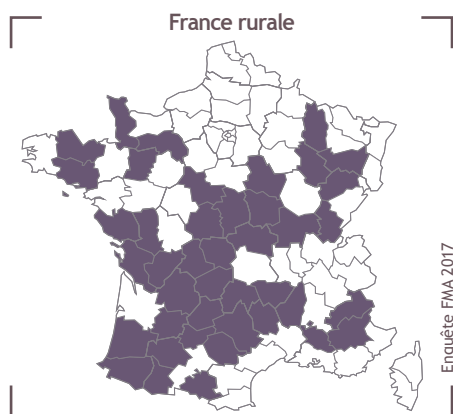
tion et de coordination gérontologique. En revanche, ces départements sont proches de la moyenne nationale pour les taux d'équipements en accueils de jour, PASA, UHR et en offre d'aide aux aidants. La proportion d'EHPAD et d'USLD posant des limites à l'admission des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer est sensiblement inférieure à la moyenne nationale.

Ce groupe de départements a un niveau d'urbanisation plus important que la moyenne nationale. Sa population comporte, par rapport



à la France métropolitaine, des proportions plus élevées de personnes âgées de 55 à 74 ans et de 75 ans plus. Sa répartition par catégories socioprofessionnelles est caractérisée par une surreprésentation des commerçants et chefs d'entreprise, des artisans, et des employés. ■

■ Une France rurale bien dotée

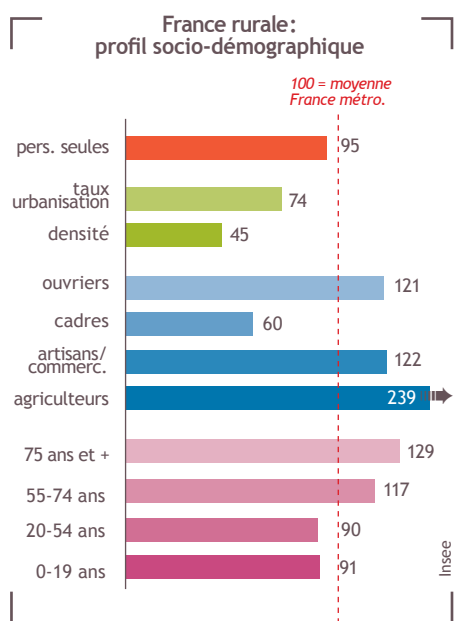
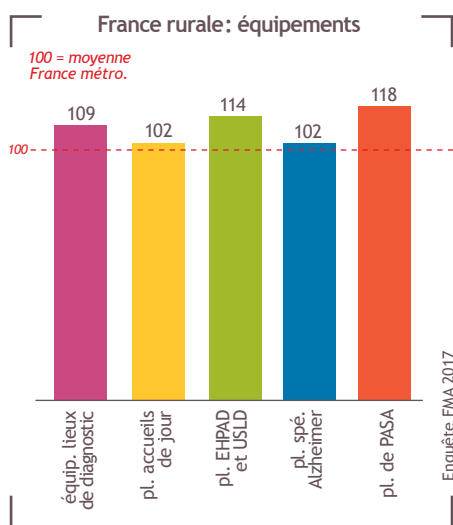


Le cinquième groupe comprend 42 départements situés essentiellement dans le quart sud-ouest de l'hexagone. Bien qu'il couvre près de la moitié du territoire, il ne représente que 21 % de la population de la métropole française.

Concernant les dispositifs pour personnes âgées et pour personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer, les départements de ce groupe présentent globalement des taux d'équipement nettement supérieurs à la moyenne nationale pour les places d'hébergement médicalisé et spécifiquement

dédié aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer, y compris les UHR et les PASA. De même, cette France rurale bénéficie de niveaux d'équipement supérieurs à la moyenne nationale en lieux de diagnostic, en lieux d'information et de coordination, ainsi qu'en structures proposant des activités d'aide aux aidants.

Ces départements présentent dans leur ensemble un taux d'urbanisation et une densité nettement inférieurs à la moyenne nationale. Leur population comporte une plus forte proportion de personnes de 55 ans à 74 ans et de 75 ans et plus que l'ensemble de la population française métropolitaine. La répartition par catégories socioprofessionnelles se caractérise par une surreprésentation très forte des agriculteurs, les artisans, commerçants et chefs d'entreprise et les ouvriers étant également en proportion plus nombreux qu'au plan national, tandis que les professions intermédiaires et les cadres sont, à l'inverse, sous-représentés. ■



■ Conclusion

Cette typologie fournit une photographie à un instant T de l'équipement des départements. Se dégage une opposition nette entre les départements ruraux, globalement bien équipés, et les départements plus urbanisés, qui sont en moyenne moins bien dotés en établissements et en services destinés aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer.

Deux groupes de départements, fortement urbanisés, ont des niveaux d'équipement inférieurs à la moyenne nationale : la couronne parisienne et les grandes métropoles du Sud d'une part, et le pourtour méditerranéen d'autre part. Un autre ensemble de départements est caractérisé par un niveau d'équipement proche de la moyenne nationale : il regroupe principalement les départements localisés au Nord, à l'Ouest et à l'Est de la Loire. Une vaste zone, composée pour l'essentiel de départements ruraux situés au Sud de la Loire, présente une bonne couverture en dispositifs. Enfin, Paris se démarque à la fois par son profil socio-démographique singulier et par ses niveaux d'équipement inégaux d'un dispositif à l'autre : fortement sous-équipée dans le secteur de l'hébergement, Paris bénéficie en revanche d'un bon niveau de couverture en lieux de diagnostic.

Cette typologie présente l'intérêt de mettre en regard les profils socio-démographiques des départements et leurs niveaux d'équipement, mais elle ne permet pas d'établir de liens de cause à effet. Dans l'objectif de poursuivre son panorama des disparités territoriales, la Fondation développera des analyses complémentaires qui porteront sur les activités mises en œuvre par les différents dispositifs dans un prochain numéro de *La Lettre de l'Observatoire*. ■

MÉTHODOLOGIE

Une analyse en composantes principales suivie d'une classification ascendante hiérarchique a permis de rassembler les départements en cinq grands groupes homogènes. Les variables et les paramètres sont identiques à ceux utilisés dans les études 2013 et 2015, afin de pouvoir établir des comparaisons.

Variables de l'analyse

Enquête nationale 2017 FMA : taux d'équipement en lieux de diagnostic mémoire, en lieux d'information et de coordination gériatologiques, en structures d'aide aux proches aidants, en places d'accueils de jour, d'EHPAD et d'USLD, d'hébergement spécifique pour les personnes malades. Données Insee : structure par âge (2018) ; structure de la population active (recensement 2015) ; densité (2018) ; urbanisation (2015) ; personnes de 80 ans ou plus vivant seules et vivant à domicile (2014).

Les données ont été pondérées par la population totale des départements (2018).



30 rue de Prony - 75017 PARIS
Tél. : 01 56 79 17 91 - Fax : 01 56 79 17 90
Mail : fondation@med-alz.org
Site : www.fondation-mederic-alzheimer.org

Directeur de la publication : Hélène Jacquemont - Directeur de la rédaction : Olivier Boucher - Rédacteur en chef : Marie-Antoinette Castel-Tallet

Rédacteur en chef adjoint : Dr Jean-Pierre Aquino - Ont participé à ce numéro : Marie-Antoinette Castel-Tallet, Benjamin Talbi, Hervé Villet (FMA) - Maquette : A Conseil - Impression : ITF - Imprimé sur Cocoon offset 120 g/m², 100 % recyclé, FSC® - ISSN : 1954-9954 (imprimé) - ISSN : 1954-3611 (en ligne) - Reproduction autorisée sous réserve de la mention des sources.

Abonnez-vous à nos publications :

<http://www.fondation-mederic-alzheimer.org>

Soutenez nos actions en faisant un don sur notre site
La Fondation Médéric Alzheimer est habilitée à recevoir des dons et des legs



LA LETTRE DE L'OBSERVATOIRE N°51 - Août 2018

Cartographie des dispositifs 2017 : une approche géographique des disparités départementales